

L'INSTITUT DE FORMATION DE LA BOURSE DE TUNIS



ORGANISE UN SEMINAIRE SUR

LA LOI FATCA ET INTRODUCTION AUX ACCORDS DE L'AEOI

*Impacts sur les institutions financières et démarche  
opérationnelle de conformité*

06 & 07 MARS 2019

HOTEL LAICO – TUNIS

Tarif : 800 DT/ HT

(TVA 19%)

SEMINAIRE PONCTUE DE NOMBREUX CAS PRATIQUES

ANIME PAR

**M. Abdellatif HLIOUI**

*Ethics, FI Compliance & Group BIAT FATCA, Project Director*



[www.ifbt.tn](http://www.ifbt.tn)



(+216) 71 340 815



[contact@ifbt.tn](mailto:contact@ifbt.tn)

## OBJECTIFS

- Comprendre la réforme FACTA en Tunisie
- Comprendre les critères d'éligibilité aux statuts FATCA
- Identifier les obligations associées à la mise en œuvre de cette nouvelle réglementation les établissements financiers
- Comprendre et analyser les impacts opérationnels (KYC, reporting, FATCA Compliance Program,...) pour les établissements financiers

## PUBLIC CIBLE

- Les responsables conformité et leurs principaux collaborateurs dans les banques , les assurances, les intermédiaires en bourse, les sociétés de gestion,...
- Tous les principaux responsables qui sont concernés dans la mise en œuvre de FATCA dans les banques et les institutions financières

## FORMATEUR

### **M. Abdellatif HLIOUI**

- Ethics, FI Compliance & Group BIAT FATCA, Project Director

## CONTEXTE

Les Etats-Unis ont adopté en mars 2010 le « ForeignAccountTaxComplianceAct » (FATCA). Cette nouvelle réglementation vise à contrer l'évasion fiscale des contribuables américains détenant des avoirs financiers à l'extérieur des Etats-Unis. FATCA est entré en vigueur le 1er juillet 2014.

Afin de réduire les obligations liées à FATCA, la Tunisie a conclu un accord intergouvernemental du type Modèle 1 avec les Etats-Unis qui l'engage à déclarer au Trésor américain (IRS) via le Ministère des Finances Tunisien, les données relatives aux ressortissants américains. La Tunisie est ainsi qualifiée d'Etat qui a conclu un accord en substance depuis le **30 Novembre 2014**.

## MODE OPERATOIRE

- Présentation et tour de table afin de détecter les divergences éventuelles des niveaux et permettre de calibrer la formation et répondre à toutes les attentes.
- Exposé détaillé et clair offrant une vue pointue sur les principales notions et les cas les plus complexes qui peuvent surgir ou qui ont déjà fait surface.
- Interactivité avec les participants pour dissiper la mal compréhension et la facilitation de la conduite des travaux au sein des établissements financiers.
- Remise d'un support pédagogique.

## JOURNEE DU 06 MARS 2019

<b>08H45-09H00</b>	<b>Accueil des Participants</b>
<b>09h00-11h00</b>	<b>Introduction générale</b> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ Qu'est-ce que FATCA ?</li><li>▪ Le cadre juridique de FATCA : IGA Model 1</li><li>▪ L'adoption de FATCA en Tunisie</li><li>▪ Les objectifs de FATCA</li></ul>
<b>11h00-11h15</b>	<b>Pause-café</b>
<b>11h15-13h00</b>	<b>Les concepts clés de FATCA</b> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ Les entités et les activités entrant dans le périmètre de FATCA</li><li>▪ les comptes financiers US et agrégation des avoirs</li><li>▪ Les paiements de source américaine</li></ul>
<b>13h00-14h30</b>	<b>Déjeuner</b>
<b>14h30-17h00</b>	<b>Les obligations FATCA pour les institutions financières</b> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ Cas pratique : Enregistrement et obtention d'un GIIN, déroulement d'un enregistrement sur le site de l'IRS</li><li>▪ Identification des clients préexistants et classification</li></ul>

## JOURNEE DU 07 MARS 2019

<b>09h00-11h00</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ La « determination date »</li><li>▪ Identification des clients nouveaux et classification</li><li>▪ Mise en place de procédures écrites</li><li>▪ SI dédiés et format du fichier de la déclaration</li><li>▪ Gouvernance</li><li>▪ Déclarations des comptes US</li></ul> Retenue à la source
<b>11h00-11h15</b>	<b>Pause-café</b>
<b>11h15-13h00</b>	<b>Les impacts opérationnels pour les institutions financières en terme de :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ Gouvernance</li><li>▪ Processus</li><li>▪ Système d'information</li><li>▪ Communication</li></ul>
<b>13h00-14h30</b>	<b>Déjeuner</b>
<b>14h30-17h00</b>	<b>Les risques de non-conformité</b> <b>La démarche pratique de mise en conformité à FATCA auprès des institutions financières.</b>  <b>Questions/Réponses</b>